



Échelle : 1:20000
400 0 400 800 Mètres
Équidistance des courbes de niveau 10 mètres
Projection transverse de Mercator Modifiée (MTM)
Surface de référence ellipsoïde GRSS80.
Système de référence géodésique Datum
nord-américain 1983 (NAD 83).

Compléments à la topographie - Point ■ Bâtiment ■ Bâtiment en construction ■ Bâtiment en ruine ■ Maison mobile ■ Centre des alpin ■ Terrain d'atterrissage ■ Hydroase ■ Minc à ciel ouvert ■ Brûlis à bois ■ Pêche ■ Mère	Infrastructures - Ligne ■ Voie ferrée ■ Ligne de transport d'énergie ■ Autres Courbes de niveau - Ligne Courbes maillonnées Courbes interrompues ■ Cadastre - Ligne de cadastre ■ Cadastre - Ligne de bornage ■ Cadastre - Ligne de lot ■ Cadastre - Ligne de compteur ■ Habillage - Ligne ■ Tics des coordonnées MTM Hydrographie - Surface ■ Réseau hydrographique
---	---

CLASSES
La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantations fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions. Le classement repose sur les postulats suivants:

- le travail ou le sol et les récoltes et sur l'état de la machinerie moderne.
- le terrain qui nécessite des améliorations (comme le défrichement, que l'exploitant peut exécuter lui-même, mais qui nécessite des dépenses) et les risques que son utilisation pourrait entraîner après ces améliorations.
- la culture choisie, qui dépend des améliorations déployées, des capacités de l'exploitant lui-même et des clauses des limitations actuelles.
- On ne tient pas compte de la distance des marchés, de la qualité des récoltes, de l'emploi ou non de l'énergie des machines, de la possibilité de louer des machines, de l'absence ou non d'habitat ou des ressources des exploitants, des dommages que des tempêtes pourraient causer aux récoltes.
- le cloisonnement n'est pas compte des spiritualités des sols pour la production d'orties, l'établissement de vergers, la culture de céréales, etc.
- les clauses sont fondées sur l'intérêt public, tel que le genre de limitations imposées dans l'utilisation des sols pour des fins agricoles.
- Chaque pays a généralement plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés; ils retiennent bien l'eau et, à l'état naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une

bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée à modérément élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT QUELQUE PEU LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE

modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODEREMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol;

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Les limitations dont cette classe est l'objet atteignent rarement une ou plusieurs des pratiques suivant temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol; ensemencement et moisson; choix de cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou passablement productifs pour un choix raisonnablement étendu de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production soutenue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces.

soit indigènes soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le défrichage, les façons culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'aménagement des eaux.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES; INAPTES A PRODUIRE

sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à l'emploi de ces machines, ou que le sol ne réagit

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.

SOILS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

C: Climat désavantageux - La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.

D: Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou les deux à la fois - Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'ameublissement y est limitée.

E: Dommages par l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'élevage.

F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, à la faible capacité d'échange, de fortes teneurs en carbonate de calcium ou la présence de composés toxiques

N: Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.

R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.

W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant

X: Limitations peu graves mais cumulatives - Sols étant l'objet d'une limitation modérée, causée par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour mériter d'être classée. (Cette classe a une étendue la plus grande, car la majorité des sols ont au moins une ou deux limitations.)

SYMBOLES
Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités.

Les premiers chiffres placés à la droite d'un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.
Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES :

4_P^T Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la pierrosité.

$2_P^T 4_P^3$ Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la pierrosité. Avec et illustre comment le terrain, dans les représentations de 7-3.

N.B. La teinte utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole.
Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

irda Institut de recherche
et de développement

Classement des écoles

Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition :
Cartographie, IRDA
2700 rue Einstein
Laval, Québec H7V 1B5

Quebec, P.Q.
G1P 3W8
Tél : 418-643-2380
www.irda.qc.ca

fish kills: 4/2000

Feuillet

31110202

Echelle : 1:2000

Feuillet

31110202